

VOLUME 16 | 2023

# ESTRIE ZONE VERTE

LA REVUE ANNUELLE DU  
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE



**Mobilité durable • Adaptation aux changements climatiques**

**Conservation de la biodiversité • Commerce équitable**

  
Conseil régional  
de l'**environnement**  
de l'Estrie

[EnvironnementEstrie.ca](http://EnvironnementEstrie.ca)



Par Jacinthe Caron, co-directrice du CRE Estrie

Au lendemain de notre Assemblée générale annuelle, c'est avec beaucoup d'espoir que j'entrevois l'année à venir pour le CRE Estrie.

Les derniers mois ont vu se multiplier les partenaires pour assurer la réalisation de projets en environnement, que ce soit au niveau de la protection de la nature, du verdissement des îlots de chaleur, de la mobilité durable ou de la gestion des matières résiduelles. C'est à vitesse grand V que le milieu municipal et les ICI se mobilisent pour participer à la lutte aux changements climatiques, chacun à son échelle. La lecture des articles présentés dans cette revue saura vite vous convaincre de la vitalité des initiatives environnementales dans la région.

Le mois de juin 2023 marque notamment la ligne d'arrivée pour le dépôt des Plans régionaux des milieux humides et hydriques partout au Québec. Cet exercice inédit de protection de la nature a amené les intervenants de la société civile à se pencher sur la place et le rôle de ces milieux indispensables à l'équilibre écologique, d'autant plus crucial dans un contexte de changements climatiques. Le CRE Estrie compte suivre de près la mise en œuvre des Plans, en espérant la collaboration des groupes plus réfractaires à la conservation de nos milieux humides.

Avec une vingtaine de projets en cours, 13 professionnels en environnement motivés, une quantité impressionnante de partenaires de réalisation à travers les 9 MRC de la région, le CRE Estrie est bien installé pour jouer un rôle de leader en environnement pour les années à venir.

Bonne lecture !

*Jacinthe Caron*

Crédit page de couverture : Marie Lagueux

## Au sommaire

### La mobilité durable en Estrie

Richmond déploie un réseau de transport actif	3
Un vélo à assistance électrique pour les déplacements professionnels au CRE Estrie	4
Planifier les déplacements actifs dans les petites et moyennes collectivités	5
Je suis capable ! Un éventail d'activités favorisant le transport actif dans les écoles primaires	6

### L'adaptation aux changements climatiques

Un Vent de fraîcheur sur l'Est... rie !	7
Sous les pavés : La déminéralisation débarque en Estrie !	8
Une ferme laitière de Saint-Ludger s'illustre dans la lutte aux changements climatiques	9
Naviguer en tant qu'entreprise dans le contexte des changements climatiques	10
Adaptation d'une MRC : développement s'une pensée systémique pour un territoire plus résilient.	11

### La conservation de la biodiversité

Protéger des milieux naturels d'intérêt à perpétuité : un don de terrain pour la protection de l'environnement	12
La connectivité des milieux naturels au cœur d'un Forum inter-régional inter-CRE	13
Les acteurs régionaux se mobilisent pour contrer les menaces des espèces aquatiques envahissantes	14
Les moules, c'est au resto, pas dans notre eau !	15
L'exemple de la contribution du Projet forestier Pivot dans certaines actions de conservation à Bromont	16
Le Val-Saint-François se mobilise pour protéger ses milieux humides et hydriques !	17

### Le commerce équitable en Estrie

Le mouvement Sherbrooke ville équitable : sensibilisation et engagement pour une consommation responsable	18
Un milieu scolaire inspirant qui favorise les produits locaux et équitables	20
L'Université Bishop's devient un campus équitable	21
Le commerce équitable, une source d'inspiration pour nos producteurs locaux	22

### Le programme GEST, et après?

10 000 arbres et arbustes pour restaurer et connecter les milieux naturels de la Haute-Yamaska	24
--	----

### Portrait de membres

De matière à réflexion : le bois traité	25
Aider à la biodiversité, une photo à la fois	26

# Richmond déploie un réseau de transport actif



Par Rémi-Mario Mayette, directeur général et greffier-trésorier à la *Ville de Richmond*

En 2019, juste avant la pandémie du coronavirus, la Ville de Richmond s'est lancée dans un projet ayant pour objectif de déployer un réseau de transport actif, marche et vélo. La ville est déjà traversée sur les deux tiers de sa longueur par une piste cyclable du réseau de la [Route verte](#) et de la [Cantonnière](#).

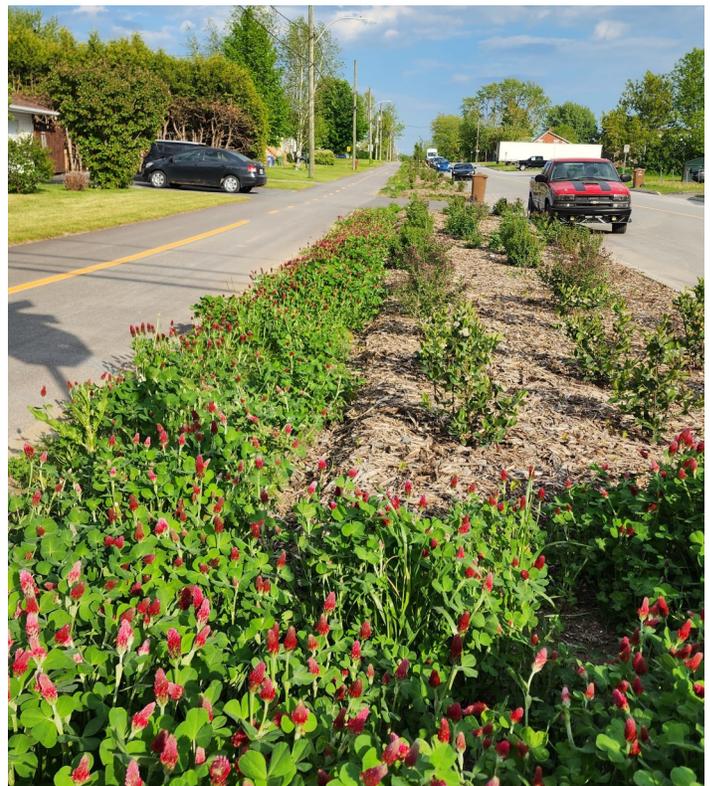
Une vaste consultation publique a permis de constater qu'il y avait un besoin des résidents pour sécuriser divers sentiers et de formaliser un réseau qui permettrait de se rendre en transport actif de n'importe quel quartier de la ville vers le centre-ville en moins de 15 minutes. D'une superficie de 6,9 km<sup>2</sup> et d'une densité de 475 habitants au km<sup>2</sup>, le défi semblait tout à fait réalisable. D'autant plus que la municipalité souhaitait dégager une image claire de l'état du réseau de transport actif et des investissements nécessaires en réalisant un [Plan directeur des transports actifs](#) (PDTA). Ce PDTA vient confirmer la faisabilité du déploiement d'un réseau de transport actif sur le territoire.

Le réseau piétonnier à Richmond est relativement bien développé : il y a pratiquement un trottoir sur chaque rue. Pour ce qui est du réseau cyclable, il peut être bonifié. Mais ce qui est surtout ressorti des constats était le besoin de mieux baliser les corridors propices au transport actif. Ce fut donc la première étape de la mise en œuvre du réseau. Plusieurs rues ont ainsi reçu du marquage au sol avec pictogramme indiquant clairement les corridors réservés au transport actif. Depuis, chaque année, de nouveaux corridors sont ajoutés afin de compléter le réseau.



Dès 2021, un important chantier se met en place pour refaire complètement les réseaux d'égouts et d'aqueduc sur la 6<sup>e</sup> avenue et la rue du Centre. L'avenue partait de l'intersection de la rue Craig, principale rue qui traverse Richmond pour

se rendre la route 116 à l'autoroute 55, empruntée quotidiennement par plus de 8 000 véhicules, et se rendait à la rue Adams tout près de l'école primaire du Plein-Cœur. Dès la conception des plans et devis, il a été décidé de réduire la largeur de la rue, qui était surdimensionnée, afin d'y aménager une piste multifonctionnelle et d'un terre-plein aménagé. Les coûts supplémentaires engendrés par cette initiative sont entièrement récompensés par la beauté de la rue, mais aussi, et surtout par la facilité pour les piétons et cyclistes de l'emprunter de façon tout à fait sécurisée.



Crédit photos : Ville de Richmond

Mentionnons également que l'accès au parc industriel, à moins d'un kilomètre du centre-ville, se fait également par deux sentiers : celui de la piste cyclable et le corridor de sécurité sur la 7<sup>e</sup> Avenue. Ainsi, les travailleurs résidant à Richmond peuvent adopter, eux aussi, un mode de déplacement sain et actif favorisant du même coup une population en santé !

Un réseau de transport actif est à la portée de toutes les municipalités qui ont à cœur le bien-être de leurs citoyens d'autant plus que le vieillissement en santé de la population ne cesse de croître !

[En savoir plus](#)

# Un vélo à assistance électrique pour les déplacements professionnels au CRE Estrie



Par Ariane Lafontaine, chargée de projet en mobilité durable au CRE Estrie

En Estrie, le vélo à assistance électrique (VAE) est de plus en plus visible sur nos routes ! Ce moyen de transport constitue une alternative concrète à l'utilisation de l'automobile. Comparativement au vélo traditionnel, il permet de parcourir des distances plus longues, de monter les côtes plus aisément et d'être utilisé par un plus large public. Que ce soit pour les déplacements domicile-travail, pour aller chercher les enfants à l'école ou à la garderie ou encore pour les livraisons des entreprises et les rencontres professionnelles, de multiples utilisations peuvent être faites de ce mode de transport.

Mais qu'est-ce qu'un VAE ? En fait, c'est un vélo avec un moteur électrique alimenté par une batterie rechargeable qui joue un rôle d'assistance au pédalage. Pour que le moteur fonctionne, le cycliste doit pédaler. La vitesse maximale de l'assistance du moteur doit être limitée à 32 km/h et la puissance maximale est de 500 W. Au Québec, il faut être âgé de 18 ans ou plus pour conduire un VAE ou avoir un permis de classe 6D de 14 à 17 ans. De plus, il est également [obligatoire de porter un casque](#).

Il existe différents types de VAE, mais parmi ceux-ci, le vélo cargo à assistance électrique se démarque par la capacité de transport de charges plus grandes. À Copenhague, au Danemark, ce sont 25 % des familles ayant deux enfants ou plus qui possèdent un vélo cargo pour le transport des enfants et des courses<sup>1</sup>.



Vélo cargo de type longtail du Marché de solidarité régionale (Crédit : Bryan Teasdale)

<sup>1</sup> Vélogistique, Marcel Robert, 2014.



Gloria G.M., employée du CRE Estrie, sur le VAE de l'OBNL équipé pour l'hiver (Crédit : Ariane Lafontaine)

En mars 2023, le CRE Estrie s'est doté d'un VAE pour l'utilisation par son personnel. Déjà plus de 400 km ont été roulés par l'équipe du CRE Estrie ! Dix membres de l'équipe l'ont utilisé pour leurs déplacements professionnels, que ce soit pour se rendre à des réunions, donner des animations dans les écoles, faire des commissions pour le travail ou encore aller chercher un repas sur l'heure du dîner. Selon le [calculateur de gaz à effet de serre de Carbone Scol'ERE](#), cela équivaut donc à environ 100 kg de CO<sub>2</sub> éq. qui ont été évités. Il est aussi à noter que le vélo a été équipé pour l'hiver avec des pneus à clous et des membranes protectrices pour les différents câbles. Le vélo peut donc être utilisé durant les 4 saisons par l'équipe du CRE Estrie.

De plus, le vélo est disponible en location pour les membres de l'OBNL qui vivent dans le quartier du Vieux Nord par l'application [Locomotion](#) qui permet de mettre des véhicules en libre partage dans une communauté de voisinage. De cette manière, le CRE Estrie espère donner la piqure à la population qui pourrait effectuer un transfert modal de la voiture vers le VAE.

Le CRE Estrie n'est pas la seule organisation de la région à s'être dotée d'un VAE pour une utilisation dans le cadre de ses activités professionnelles. De plus en plus d'initiatives régionales voient le jour, comme Moisson Estrie qui a obtenu la

# Un vélo à assistance électrique pour les déplacements professionnels au CRE Estrie (suite)

confirmation du financement de la Commission de l'environnement et de la mobilité de la Ville de Sherbrooke pour s'équiper d'un vélo cargo électrique afin de réaliser la livraison des denrées et d'un VAE pour les déplacements des employé.es. Ou encore le Marché de solidarité régionale qui utilise aussi un vélo cargo électrique pour leurs livraisons. Des initiatives se déploient aussi en dehors des milieux urbains, comme la municipalité de Dudswell qui possède deux VAE utilisés par la patrouille verte pour la vérification de la conformité des bandes riveraines des citoyens en été. Une subvention à l'achat de VAE pour les déplacements utilitaires des citoyens devrait par ailleurs être déployée par la Ville de Sherbrooke au printemps 2024. Restez à l'affût !

Cet article a été rédigé dans le cadre de [Roulons électrique](#), une campagne d'éducation et de promotion du véhicule électrique que coordonne Équiterre avec le soutien financier du gouverne-

ment du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030. Visitez le site web de [Roulons électrique](#) pour tout savoir sur les véhicules rechargeables et les autres options de mobilité électrique.

## roulons électrique

Une campagne de:

Avec le soutien de:

Équiterre

Plan pour une économie verte

Québec

fiche  
05

DONNER L'EXEMPLE

Municipalités amies du climat



## PLANIFIER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS DANS LES PETITES ET MOYENNES COLLECTIVITÉS

VIVRE EN VILLE

Les petites et moyennes collectivités gagnent à miser sur les modes de déplacement actifs pour les trajets à effectuer sur leur territoire, tout particulièrement dans leurs milieux urbanisés. Elles participent ainsi à la lutte contre les changements climatiques tout en améliorant la qualité de leur cadre de vie.

Pour développer ses réseaux de mobilité active, la Ville de Richmond (MRC du Val-Saint-François) a mené une démarche de planification stratégique de son réseau de déplacements actifs entre 2019 et 2020, financée par le programme Climat municipalités<sup>1</sup>.

Source : CRE Estrie, 2020.

Extrait du rapport « Municipalités amies du climat : Exemples d'études et de projets ouvrant la voie à des municipalités sobres en carbone et résilientes ».

Le CRE Estrie est impliqué dans la planification d'un réseau estrien pour les déplacements actifs, et aide les petites et moyennes collectivités à encourager une modification des habitudes de transport sur leur territoire. [Lire le rapport](#)

# Je suis capable ! Un éventail d'activités favorisant le transport actif dans les écoles primaires



Par Kristell Savard, chargée de projet et Caroline Nioucel, directrice des programmes éducatifs au CRE Estrie

Alors qu'elle est offerte depuis quelques années dans les écoles de l'Outaouais, l'Estrie accueille officiellement la campagne [À l'école à pied ou à vélo, Je suis capable !](#) pour la toute première fois cette année. Cette démarche de promotion du transport actif auprès des élèves du primaire vise à les rendre autonomes dans l'ensemble de leurs déplacements, grâce à des outils et des activités de formation, de mobilisation et de sensibilisation.

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie a entamé les démarches à l'automne dernier et a lancé les premières activités ce printemps. En plus du programme [Cycliste averti](#) offert dans cinq classes d'écoles primaires de Sherbrooke et Magog, le [Défi Je suis capable !](#) s'est déployé à Magog en mai. Pour cette matinée festive, les parents, les élèves et le personnel de l'école ont été encouragés à se rendre à l'école en utilisant un mode de transport actif (ex. : marche, vélo, trottinette, etc.).



Crédit : CRE Estrie

Grâce à un financement de la MRC de Memphrémagog, le Défi a eu lieu dans deux écoles de Magog cette année : Brassard/St-Patrice et Montessori Magog. L'équipe de l'école Montessori a également collaboré à un projet pilote de création d'un [Écolabs Je suis capable](#) avec [COOP FA](#). Ceci permettra de rendre accessible, dès la rentrée prochaine, l'organisation et la gestion du [Défi Je suis capable !](#) par les élèves eux-mêmes, via un comité entrepreneurial de leur école.

Afin d'assurer la sécurité de tous, les parents ont été invités à participer au Défi et informés de toutes les modalités avant l'événement. La Régie de Police de Memphrémagog était présente aux intersections stratégiques et aux débarcadères alternatifs proposés. L'équipe d'animation du CRE Estrie et des bé-



névoles ont également été présents pour sécuriser la traverse des rues. De nombreux cadeaux et prix de participation ont été remis aux élèves et à leurs parents qui sont arrivés à pied ou à vélo à l'école ce matin-là.



Crédit : Joanie Brière Photographe

## Un éventail d'activités favorisant le transport actif en Estrie

Grâce à une concertation réalisée avec un comité consultatif issu du milieu, l'équipe du CRE Estrie a élaboré une [fiche de projet](#) répertoriant les différents outils et activités de formation, de mobilisation et de sensibilisation offertes sur le territoire. Dès la rentrée scolaire 2023-2024, ce seront l'ensemble des écoles primaires de la région qui seront sollicitées afin de réaliser une ou plusieurs activités favorisant le transport actif, en autonomie ou avec l'accompagnement du CRE Estrie ou de l'un de ses partenaires. Alors, longue vie à la campagne [Je suis capable !](#) dans les écoles estriennes !

[En savoir plus](#)



# Un Vent de fraîcheur sur l'Est... rie !



Par Alexandre Demers, directeur adjoint à la Transition écologique au CRE Estrie

Voilà trois ans déjà que l'équipe du CRE Estrie s'est lancée dans un volet jusqu'alors inexploré par l'équipe : la lutte contre les îlots de chaleur par le verdissement de nos milieux avec le lancement de Vent de Fraîcheur sur l'Est. Avec ce projet qui prenait naissance dans l'Est de Sherbrooke, nous débutons des actions tangibles d'adaptation de nos collectivités où nous serions à la fois maître d'œuvre et artisan. Avec nos partenaires, nous nous donnions les moyens de transformer des lieux maintes fois croisés, arpentés, traversés en en faisant des milieux de vie en santé, plus frais, plus agréables, plus accueillants et plus stimulants. Pour y parvenir, nous nous inspirerions du programme [Milieux de vie en santé](#) de Nature Québec. Retour sur le chemin parcouru et regard sur l'avenir.



Crédit : Joanie Brière Photographe

Initialement, six projets avaient été élaborés avec nos partenaires. Malgré les obstacles et les freins que la pandémie a mis sur notre route, nous sommes parvenus à en mettre en œuvre huit. Notre implication s'est moulée à l'autonomie que désiraient avoir nos partenaires dans ces projets : le Cégep de Sherbrooke a profité de travaux de fondation à l'un de ses pavillons pour diminuer ses espaces de stationnement et en les réattribuant à un espace de rencontre et d'accueil à l'entrée de son campus. Il a également intégré le projet aux formations d'étudiants : aménagement, art et biologie ; l'école primaire des Avenues avait déjà débuté son processus consultatif d'idéation et de conceptualisation il y a quelques années, alors que le Centre de services scolaires de la Région-de-Sherbrooke était impliqué pour des travaux d'agrandissement. Nous sommes venus compléter leur démarche en les aidant à planifier et à réaliser le verdissement qu'ils désiraient y intégrer ; pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, nous avons joué le rôle de maître d'œuvre et nous avons géré toutes les étapes de réalisation avec et pour l'institution.

Pour nos milieux, ces interventions auront permis de déminéraliser 2128 m<sup>2</sup> et de planter à ce jour 289 arbres, 355 arbustes, 4796 vivaces divers. Les prochaines semaines nous permettrons d'en ajouter davantage à travers trois sites : environ 60 arbres, 250 arbustes et 100 vivaces. La dernière phase de plantation aura lieu cet automne avec toujours plus de végétaux.

Pour le CRE Estrie, ces projets auront permis de nous former et de développer une expertise qui ne demande désormais qu'à s'étendre à l'Estrie. Notamment, nous avons intégré la démarche *Sous les pavés* dans [notre couteau suisse du verdissement](#) que nous utilisons déjà à Coaticook et bientôt à Granby et Sherbrooke (ne manquez pas l'article à ce sujet), nous lancerons officiellement sous peu *Vent de fraîcheur ICI*, une démarche d'accompagnement qui s'adresse aux ICI des parcs industriels de Granby et de Sherbrooke et nous désirons inclure dès que possible la démarche [Stationnement écoresponsable](#). C'est sans compter tout un réseau de partenaires de réalisation que nous avons tissé et que nous désirons continuer à construire, les accompagnements de plans de communauté nourricière ou encore d'arborisation urbaine en cours.

L'avenir s'annonce définitivement plus vert et plus frais en Estrie. [En savoir plus](#)



Illustration : Graphic-Art

# Sous les pavés : La déminéralisation débarque en Estrie !



Par Gloria Grenier-Mailhot, chargée de projet en verdissement du CRE Estrie

[Sous les pavés](#) est un projet participatif qui vise à remplacer l'asphalte par des espaces verts afin de permettre aux communautés de se réapproprier des espaces publics et de s'adapter aux changements climatiques. La déminéralisation participative a pour objectif de sensibiliser et mobiliser une communauté à la gestion alternative des eaux pluviales et la lutte aux îlots de chaleur. Concrètement, il s'agit de retirer minimum 100 à 150 m<sup>2</sup> d'asphalte pour le transformer en espace vert à travers un processus participatif impliquant cinq activités citoyennes, de l'idéation à l'inauguration.

L'initiative a été lancée en 2017 par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), inspirée du projet [Depave Paradise](#), réalisé par [Green Communities Canada](#), de [Depave](#) aux États-Unis, ainsi que de l'approche d'urbanisme participatif du CEUM. Le CEUM a ensuite formé des porteurs régionaux à travers tout le Québec, permettant ainsi de réaliser 29 projets dans 9 régions. En 2021, le CRE Estrie a été retenu pour être l'un des porteurs régionaux de l'Estrie et a choisi de réaliser un premier projet à Coaticook, au même titre que REVE Nourricier qui s'est plutôt concentré à Sherbrooke.

À la suite des formations reçues par le CEUM, l'équipe de ver-



dissement du CRE Estrie a approché la Ville de Coaticook pour la réalisation d'un projet *Sous les pavés* dans le secteur du centre-ville. L'école Sacré-Cœur a été ciblée comme un lieu prioritaire d'intervention. Le Centre de services scolaires des Hauts-Cantons (CSS H-C), la MRC de Coaticook, l'école Sacré-Cœur et la Ville de Coaticook ont ensuite été mobilisés pour participer au financement de ce projet d'envergure.

Le CRE Estrie a piloté la coordination entre le comité École Verte de Brundtland (EVB) de l'école, le CSS H-C et les experts de Plantation Évolu-Vert. Le CRE Estrie a aussi animé 4 activités

avec les enfants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années qui ont été impliqués tout au long du processus : de l'idéation des concepts à l'inauguration, en passant par la validation des plans, le dépavage et la plantation. De par la forte mobilisation des partenaires, le projet a doublé son montage financier en cours de route ! Le CRE Estrie a alors approché le Groupe Probox qui est venu prêter main forte pour compléter les besoins en plantation avec leurs stagiaires en situation de handicap.



Ensemble, tous ces partenaires ont travaillé main dans la main pendant plus d'un an afin de rafraîchir la cour d'école, améliorer la gestion des eaux pluviales, soutenir la biodiversité urbaine, augmenter le contact nature des élèves tout en les initiant à la participation citoyenne !

Le CRE Estrie entend mettre à profit l'expertise développée aux bénéfices d'autres communautés à travers l'Estrie ! Deux nouveaux projets seront d'ailleurs réalisés à l'école St-Jean de Granby à l'automne 2023 et sur un site de la Ville de Sherbrooke au printemps 2024 ! La déminéralisation est débarquée en Estrie et ce n'est que le début ! [En savoir plus](#)



Crédit photos : Fed Photographe

# Une ferme laitière de Saint-Ludger s'illustre dans la lutte aux changements climatiques



Par Mario Grégoire, coordonnateur chez Arbre-Évolution

Les agriculteurs et agricultrices québécois prennent conscience des impacts de la crise climatique dans laquelle nous entrons et composent déjà avec des événements climatiques extrêmes qui affectent leurs cultures et la rentabilité de leurs fermes. Ils savent aussi qu'ils auront un rôle important à jouer pour limiter l'ampleur de la crise.

## Les émissions

Les activités agricoles sont responsables d'environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle mondiale et d'environ 10 % pour le bilan du Québec. L'agriculture produit trois types de gaz à effet de serre, le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) et le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Ces gaz sont produits principalement par la digestion des ruminants, par les méthodes de culture des sols agricoles et par les modes de gestion des fumiers.

Heureusement, des changements de pratiques sont possibles pour réduire les émissions de GES de sources agricoles et de nombreuses alternatives en ce sens voient le jour.

## Le stockage

La séquestration du carbone par les sols agricoles et par les aménagements agroforestiers pourrait faire une grande différence pour limiter la crise climatique. Les agriculteurs, qui ont l'opportunité de mettre à disposition une partie de leur terre, peuvent ainsi contribuer de façon directe en hébergeant notamment des activités ciblées de plantations d'arbres. Cet avantage que détient le monde agricole sur les autres secteurs d'activité lui confère ainsi un rôle très important dans la lutte pour le climat.

## La compensation carbone en agriculture

Le programme [Carbone riverain™](#) est un bon exemple de modèle de compensation carbone. Il permet de financer des projets de boisement de bandes riveraines élargies grâce à la vente de crédits compensatoires. Le programme permet d'offrir une compensation financière pouvant atteindre 23 000 \$/ha linéaire (5 m x 2000 m) aux entreprises agricoles pour la séquestration du carbone que leurs bandes riveraines élargies réaliseront. Il s'agit d'une excellente façon de récompenser financièrement les entreprises qui agissent pour le climat. Les pertes de superficies cultivables ont un coût et les entreprises agricoles n'ont pas à assumer seules ces mesures d'atténuation.

Le programme Carbone riverain™ a été développé en 2021 par [Arbre-Évolution](#), une coopérative offrant des services environnementaux ayant une expertise dans les domaines de l'agrofo-

resterie, la restauration d'écosystème et les technologies du carbone.

## La ferme HLR Faucher à l'émission La Semaine Verte

[La ferme HLR Faucher](#), une exploitation agricole en production laitière comptant près de 150 vaches, est située à Saint-Ludger, en Estrie. Il s'agit d'une entreprise familiale opérant sur 223 hectares situés près de la rivière Chaudière. Guillaume et son frère Marc-Étienne Faucher assurent la relève pour une 3<sup>e</sup> génération consécutive.

Bien conscients des enjeux climatiques, les producteurs cherchaient une façon de participer aux efforts d'atténuation de la crise climatique. C'est à l'hiver 2022 que Guillaume a contacté Arbre-Évolution afin de discuter de la possibilité de participer au programme Carbone riverain™.

Au mois de juin de la même année, une équipe d'Arbre-Évolution a aménagé 1 370 mètres de bandes riveraines élargies à la ferme HLR Faucher. Les aménagements couvrent une superficie de 0,685 hectare et vont permettre de séquestrer minimalement 1 075 tonnes de carbone.

Les crédits carbone générés ont été achetés par 4 entreprises québécoises soucieuses elles aussi de faire leur part pour le climat. Grâce à Carbone riverain™, les producteurs ont reçu environ 15 000 \$ en compensation pour la perte des superficies cultivables. À cette somme s'ajoutent celles des travaux de conception et de réalisation des aménagements que les producteurs n'ont pas eu à déboursier. Les travaux d'entretien des 10 premières années seront aussi assumés par le programme.

Signe que le monde agricole est à la recherche de solutions et que Carbone riverain™ en est une intéressante, l'équipe de [La Semaine Verte](#) a tourné un reportage pour présenter le projet de la Ferme HLR Faucher.

Bravo aux producteurs estriens pour leur contribution à la lutte climatique. [En savoir plus](#)



Crédit : Arbre-Évolution

# Naviguer en tant qu'entreprise dans le contexte des changements climatiques



Par Jean-Pierre Gouin, directeur général et conseiller sénior en stratégie d'écoresponsabilité à ADDERE Service-conseil

Les entreprises ressentent de plus en plus les effets des changements climatiques : conditions météorologiques extrêmes, augmentation des coûts énergétiques, perturbations dans les chaînes d'approvisionnement... et la région de l'Estrie n'est pas épargnée ! Pour naviguer dans ce nouveau contexte, les entreprises doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux nouvelles réalités environnementales. Cependant, bien que ces défis soient complexes, ils représentent aussi des occasions d'innover et d'améliorer les pratiques d'affaires des entreprises.

## Transiter vers des pratiques d'affaires faibles en carbone

Alors, par où commencer ? La réponse se trouve dans une démarche structurée et réfléchie, dont la première étape est l'inventaire de GES (ou bilan carbone).

L'inventaire de GES est réalisé selon une norme standardisée, ISO 14 064, et permet de mesurer les émissions produites par un projet ou les opérations d'une entreprise. La première phase d'un inventaire implique de repérer les sources d'émissions de GES de l'entreprise, et d'ensuite recueillir des données pour les quantifier, comme les factures de gaz naturel ou le nombre de kilomètres effectués par le personnel pour se rendre au travail.

Cette quantification est indispensable pour identifier les principales sources d'émissions de GES et, par conséquent, déterminer les méthodes les plus efficaces pour les réduire.



Image achetée sur Adobe Stock

## La valeur ajoutée d'un inventaire de GES : des exemples concrets

Après avoir effectué un premier inventaire de GES en 2014, l'Université Bishop's a installé un système de géothermie pour le chauffage et la climatisation, réduisant sa consommation de

gaz naturel de 35 %. Un second inventaire réalisé en 2021 avec l'aide d'ADDERE Service-conseil a démontré que cette action a diminué les émissions de 800 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par année ! Ce cas illustre l'utilité de l'inventaire de GES pour suivre l'évolution des émissions et mesurer l'efficacité des initiatives de réduction.

Chez ADDERE Service-conseil, nous insistons sur l'importance des inventaires de GES pour cibler les principales sources d'émissions. « Il est souvent étonnant de constater la grande variation dans les niveaux d'émissions entre les différentes sources », souligne Dominic Gendron, conseiller en stratégie climatique et écoresponsabilité chez ADDERE Service-conseil. « Aussi, les principales sources d'émissions ne se trouvent pas toujours là où on s'y attend. L'inventaire de GES permet d'éviter de dépenser inutilement des efforts là où ils auront peu d'impact. »

Si cela peut sembler une tâche complexe au premier abord, détrompez-vous : avec une bonne organisation et un système efficace de collecte de données, l'inventaire de GES est un exercice tout à fait accessible. Une fois la méthode pour le premier inventaire établie, sa mise à jour annuelle est relativement simple. Cependant, souvenez-vous que ces données doivent mener à des efforts de réduction des émissions par la suite !

## S'adapter aux changements climatiques : un impératif

Outre la diminution des émissions, l'adaptation aux changements climatiques est indispensable pour la pérennité des entreprises. Cela demande une anticipation et une flexibilité qui implique de prendre des décisions éclairées malgré l'incertitude. Pour élaborer une stratégie d'adaptation efficace, il est essentiel de comprendre l'impact des changements climatiques sur votre entreprise, d'évaluer les risques et les opportunités, et d'intégrer l'adaptation à la nouvelle réalité environnementale dans toutes vos activités.

Les changements climatiques sont certes un défi de taille. Cependant, ils offrent aussi l'opportunité de repenser, de renouveler et d'améliorer vos pratiques d'affaires. Alors, qu'attendez-vous pour commencer votre transition vers des pratiques sobres en carbone ?

# Adaptation d'une MRC : développement d'une pensée systémique pour un territoire plus résilient



Par Jeremy Parent, coordonnateur en sécurité publique et aux cours d'eau de la MRC des Sources

En 2019, la MRC des Sources a entrepris la rédaction de son plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC). Il n'y avait alors aucun comparable au Québec à l'échelle d'une MRC. Il est clair que ce défi devait être réalisé en étroite collaboration avec les municipalités locales puisqu'il fallait tenir compte des compétences respectives régionales. Le PACC avait pour objectif principal d'instaurer une réflexion régionale pour ajuster les différentes planifications qu'une MRC doit mener en aménagement du territoire. C'est comme ça que le schéma d'aménagement (SADD), le plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) ont tous intégré des dispositions claires sur l'adaptation aux changements climatiques sur le territoire.

Le territoire de la MRC des Sources est bien connu pour la mise en œuvre d'un premier *Agenda21* au Québec. Les municipalités qui la composent ont une vision durable du développement du territoire, mais que savaient-elles des aléas climatiques qui guettent le territoire ? C'est probablement la première raison pour laquelle chaque MRC devrait réaliser le processus d'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques : la prise de conscience des aléas climatiques régionaux. On entend souvent le GIEC nous parler de la situation critique à l'échelle de la planète, mais concrètement, comment cela nous influencerait-il localement ? Pour ce faire, la MRC s'est basée sur les fiches synthèses d'adaptations aux changements climatiques de la région de l'Estrie que l'on retrouve sur le site du MAMH (en collaboration avec Ouranos). En résumé, la température moyenne annuelle augmentera, laissant place à plusieurs journées à plus de 30 °C et à des vagues de chaleur plus fréquentes. Cette chaleur se fera aussi sentir durant l'hiver où le couvert de neige diminuera significativement et où des précipitations tomberont sous la forme liquide. Le cycle hydrique sera aussi per-

turbé. Les projections annoncent une légère augmentation pour les quantités de pluie annuelle. Cependant, nous assisterons davantage à des pluies diluviennes et celles-ci seront plus fréquentes et plus intenses.

Le volet hydrique est sans doute l'un des enjeux les plus importants auxquels les territoires auront à faire face, entre autres, au niveau de l'accès à l'eau potable. Pourtant, nous sommes au Québec ! Un des territoires regroupant la plus grande quantité d'eau douce sur la planète... Durant la démarche, la MRC s'est d'ailleurs adjointe d'une étudiante à la maîtrise de l'Université de Sherbrooke, Joanie Gagnon, en collaboration avec Ouranos. Cette dernière s'est penchée sur les enjeux de l'eau dans le contexte de l'adaptation. Je vous invite d'ailleurs à consulter son mémoire qui s'intitule : [La prise en compte de l'eau en contexte de changements climatiques dans une MRC rurale](#). Elle présente, entre autres, la vulnérabilité des municipalités par rapport à la gestion des aléas hydriques futures comme la disponibilité de l'eau potable, l'alternance des sécheresses et des pluies diluviennes, etc.

Le processus d'élaboration du PACC aura réuni les municipalités sous différents sujets lors de plusieurs ateliers. Au fil de ceux-ci, on voyait déjà les municipalités se questionner lors des interventions terrain routinières comme la voirie, la gestion du couvert forestier, des ponceaux, etc. Aujourd'hui, on perçoit l'influence de ce plan dans les stratégies en amont des projets. Plusieurs municipalités mettent en place des solutions résilientes ou encore nature au profit de leur aménagement de territoire.

La MRC des Sources, de son côté, poursuit ses différents projets pour démocratiser les actions d'adaptations sur son territoire. Que ce soit, au niveau du couvert forestier, de la vulgarisation de la dynamique fluviale, de l'acquisition et du partage des connaissances, ou encore sur l'optimisation de la collaboration des acteurs. Ce cumul d'actions mis en œuvre alimente l'engagement et la résilience régionale par le principe des « petites victoires ».

Pour en savoir plus sur le [Plan d'adaptation de la MRC des Sources](#), consultez-le sur notre site web.



Photo du Lac Saint-Georges. Crédit : Alexandre Sdicu

# Protéger des milieux naturels d'intérêt à perpétuité : un don de terrain pour la protection de l'environnement



Par l'équipe du Corridor appalachien

Saviez-vous qu'il est possible de protéger votre terre à perpétuité ET d'en demeurer propriétaire? De

protéger votre terre, tout en gardant l'usage que vous en faites? Les options de conservation sont nombreuses et peuvent s'adapter à vos besoins.

Il ne fait aucun doute que la nature joue un rôle essentiel dans nos vies. De l'air que nous respirons à l'eau que nous buvons, les services qu'elle nous rend sont nombreux. C'est pourquoi il est crucial que nous œuvrions pour protéger les milieux naturels, pour les communautés d'aujourd'hui et de demain. L'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir est de faire un projet de conservation sur votre terrain, avec votre organisme de conservation local.

*Les gouvernements encouragent de plus en plus les dons faits aux organismes de bienfaisance, et ils accordent des **crédits d'impôt importants** aux particuliers et des **déductions aux entreprises** pour ces dons.*



Photo prise au sommet mont Sutton. Crédit : Charles Dio

taire. Le don de servitude de conservation assure qu'une terre tant aimée par son propriétaire demeurera intacte... Pour toujours!

## Servitude de conservation

Elle consiste à grever sa propriété d'une servitude restreignant certains usages au bénéfice d'un fonds dominant (un autre terrain) appartenant à un organisme de conservation et permet d'en assurer le patrimoine tout en demeurant propriétaire.

En faisant don de cette même servitude, on bénéficie d'avantages fiscaux intéressants. La servitude de conservation se révèle une option privilégiée par les propriétaires qui souhaitent préserver l'intégrité écologique de leur terrain tout en continuant d'en jouir des droits d'accès.

## Réserve naturelle

La reconnaissance d'une réserve naturelle en milieu privé est une autre option pour protéger les milieux naturels d'un terrain, tout en demeurant propriétaire. Ce statut de protection résulte d'une entente entre le propriétaire et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de

la Faune et des Parcs (MELCCFP). La signature de cette entente s'accompagne de plusieurs avantages fiscaux qui peuvent s'avérer intéressants et le propriétaire conserve son droit de propriété.

## Des options en concordance avec les souhaits des propriétaires et la nature

Que vous choisissiez le don de terrain, complet ou partiel, la servitude de conservation ou la reconnaissance d'une réserve naturelle, tous sont des moyens efficaces de protéger les mi-

## Principales options de conservation



## Le don écologique : avantageux pour tous

Le don écologique constitue une méthode simple et efficace pour protéger à **perpétuité** les milieux naturels. En transférant vos titres de propriété à un organisme de conservation (qu'il soit local, régional ou national) c'est ce dernier qui deviendra le gestionnaire du terrain et responsable de sa protection à long terme. Il est également possible de faire un don partiel de votre propriété et d'en garder une partie pour des fins personnelles. Un projet peut s'adapter aux besoins de son proprié-

# Protéger des milieux naturels d'intérêt à perpétuité : un don de terrain pour la protection de l'environnement (ste)

lieux naturels du riche territoire estrien et plus largement, québécois, pour toujours. De plus, le don écologique peut s'adapter aux demandes des propriétaires. Plusieurs options s'offrent à vous !

Vous aimeriez en savoir plus sur les options de conservation ? Contactez votre organisme de conservation local ou visitez [corridorappalachien.ca](http://corridorappalachien.ca).

## La connectivité des milieux naturels au cœur d'un Forum interrégional inter-CRE



Par Philippe-David Blanchette, co-directeur du CRE Estrie

Le [Forum interrégional sur la connectivité écologique des milieux naturels](#) a eu lieu à Drummondville le 26 mars dernier. Ce forum est le résultat d'une collaboration de quatre CRE, en partenariat avec Conservation de la Nature Canada. De nombreux partenaires régionaux ont été réunis à cette journée qui aura contribué à outiller les participants à améliorer l'état de la connectivité de nos milieux naturels.

J'ai eu le plaisir d'animer cette journée bien remplie et j'ai été à même de constater l'engouement autour de ces questions. Les commentaires dont les participants m'ont fait part étaient tous positifs et j'ai bien l'impression que l'activité a rempli ses objectifs.

La journée a commencé avec un panel et des conférences sur les enjeux de la mise en œuvre de réseau de connectivité qui ont permis de mettre en lumière les bons coups en matière de connectivité. Nous avons été témoins d'exemples dans le milieu agricole, le milieu forestier, le milieu municipal, le milieu de la conservation. Les boîtes à outils issues de l'initiative québécoise corridors écologiques ont été mises en valeur à travers les discussions des séances de l'après-midi. Il en ressort un portrait interrégional très diversifié et plusieurs possibilités de gains qu'il reste maintenant à [maximiser](#).

Les discussions ont abordé quelques bonnes pratiques réglementaires, de bonnes pratiques d'aménagement du territoire, l'importance d'un cadre régional plus large pour maximiser les gains de connectivité et, bien évidemment, l'importance de la collaboration du milieu. Ce grand travail inter-CRE montre la force du réseau régional en environnement et fut un franc succès. Ce forum s'inscrivait dans le projet *Climat de changement* du Réseau national des CRE du Québec qui vise à développer des outils pour lutter contre les changements climatiques.

Ce fut l'occasion pour le CRE Estrie d'attacher certaines ficelles

d'un projet de connectivité estrien en collaboration avec les organismes de conservation de la région et les aménagistes de l'Estrie. Le CRE Estrie souhaitait proposer une stratégie régionale capable de promouvoir l'adhésion aux principes de résilience des milieux naturels et la reconnaissance des réseaux écologiques à protéger. Nous avons tout de suite trouvé des alliés à ce projet important dans l'atteinte des objectifs de la COP 15 et du projet de *Climat de changement*.

Les retombées du Forum pour le CRE Estrie sont ainsi très réelles. Le 26 mai dernier, nous avons obtenu la confirmation du financement du projet née au forum grâce au programme d'aménagement durable des forêts. C'est le début d'une démarche de concertation prometteuse qui vise à promouvoir l'importance des milieux naturels, développer les connaissances sur la connectivité et bien évidemment de mobiliser le monde municipal autour de cet enjeu crucial dans le maintien de la biodiversité. Qui sais, peut-être que cette démarche nous permettra de vous rencontrer ? Restez à l'affût, la démarche sera annoncée au début de l'automne prochain.



Crédit : CRECQ

# Les acteurs régionaux se mobilisent pour contrer les menaces des espèces aquatiques envahissantes



Par Philippe-David Blanchette, co-directeur du CRE Estrie

Ce printemps, une chaleur inhabituelle a envahi la table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes (EAE) lors d'un rencontre importante à l'Université de Sherbrooke. Arborant fièrement son nouveau logo, la table y a lancé le début de sa démarche menant à une première stratégie régionale sur les espèces aquatiques envahissantes lors d'un symposium organisé le 26 mai dernier.

La journée s'est déroulée en deux temps, commençant par une phase informative visant à présenter les principaux enjeux et projets de recherche spécifiques à la région estrienne. Parmi ceux-ci, la moule zébrée a suscité une attention particulière. Les présentations de Bleu Massawippi et de Memphrémagog Conservation ont permis de constater l'évolution de la situation dans la région.

La journée s'est déroulée en deux temps, commençant par une phase informative visant à présenter les principaux enjeux et projets de recherche spécifiques à la région estrienne. Parmi ceux-ci, la moule zébrée a suscité une attention particulière. Les présentations de Bleu Massawippi et de Memphrémagog Conservation ont permis de constater l'évolution de la situation dans la région.

Le professeur Alex Forrest, de l'Université Davis de Californie, a captivé l'audience en expliquant comment l'analyse des courants lacustres permettait de mieux cibler les zones d'implantation des espèces exotiques envahissantes, en se basant sur son projet de recherche sur la moule zébrée dans le lac Massawippi. La thématique de la moule zébrée s'est conclue par une présentation percutante de Troy Arthur, employé de l'usine de filtration de Kingston en Ontario. Les images impressionnantes de prises d'eau obstruées par les moules ont fait réfléchir les élus présents dans la salle.

D'autres espèces envahissantes ont également été abordées au cours de cette journée. Des représentants du MELCCFP ont présenté un tour d'horizon de toutes les espèces répertoriées au Québec ainsi que celles qui sont à surveiller. Le professeur Jay Lacey a quant à lui présenté des méthodes de contrôle des lamproies, utilisant la turbulence créée par des seuils, tandis que le professeur Guillaume Grosbois a informé l'auditoire sur un nouvel envahisseur provenant du nord de l'Ontario : le cladocère épineux.



Crédit : CRE Estrie

L'après-midi a débuté par une annonce importante des ministres Marie-Claude Bibeau, Pascale St-Onge et de la députée Élisabeth Brière. Le fonds pour la prévention des espèces aquatiques envahissantes (FPEAE) du MPO a été dévoilé, avec un financement de 8,75 millions de dollars sous forme de contribution sur les cinq prochaines années, destiné à la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes au Canada. Parmi les projets sélectionnés pour un financement direct dès cette année, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) bénéficiera d'une enveloppe de 644 550 dollars pour établir un réseau régional et offrir un soutien scientifique et technique aux organismes impliqués dans la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces aquatiques envahissantes. Le CRE Estrie est l'un des partenaires clés de ce projet.

La seconde partie de la journée a été marquée par une atmosphère studieuse, où les participants ont surpris les ministres et la députée par la richesse de leurs interventions. Les associations de riverains, les représentants municipaux ainsi que les élus ont pu faire part des enjeux spécifiques à leur région. Une réflexion approfondie sur des stratégies potentielles à mettre en œuvre rapidement pour améliorer la gestion des espèces aquatiques envahissantes a également été engagée.

Bien que de nombreux défis restent à relever, des pistes de solutions ont été évoquées au cours de la journée. Parmi celles-ci figurent :

- Une réglementation uniformisée ;
- L'application effective des réglementations existantes ;
- Une sensibilisation accrue ;
- Un besoin accru de recherche ;
- La mise en place de formations et de normes pour les stations de lavage ;
- Une volonté de mutualiser les infrastructures de lavage et de rationaliser la gestion du lavage des embarcations.

La mobilisation des acteurs régionaux et le lancement de cette première stratégie régionale sur les espèces aquatiques envahissantes témoignent de l'importance accordée à la préservation de l'écosystème aquatique en Estrie. Avec l'annonce du fonds pour la prévention des espèces aquatiques envahissantes, les ressources nécessaires à la mise en œuvre de mesures efficaces sont enfin disponibles. Il reste maintenant à traduire les discussions et les idées évoquées lors de ce symposium en actions concrètes, afin de protéger la richesse naturelle de la région et de préserver la biodiversité aquatique pour les générations futures.

[En savoir plus](#)

# Les moules, c'est au resto, pas dans notre eau !



Par Hélène Daneau, mairesse de la municipalité de Hatley

Le 30 septembre 2021, cela était période électorale. Trois maires représentants des municipalités bordant le lac Massawippi venaient d'être élus par acclamation par leur population et deux étaient toujours en élection. Ce moment de célébration, pour ceux élus, fut par ailleurs de bien courte durée puisqu'il fut suivi, à quelques jours près, par la découverte de moules zébrées dans le lac. Une première pour ce lac et un défi pour tous !

Onde de choc, entrevues multiples sollicitées par les médias, inquiétudes des citoyens, tout s'est alors bousculé ! Une cellule de gestion de crise réunissant des professionnels de différents paliers gouvernementaux, d'organismes dédiés à la protection du lac, à l'environnement et de représentants du Parc Régional Massawippi, a rapidement été mise en place. Les objectifs du comité étaient clairs, quoiqu'ambitieux : retarder voire éradiquer si possible, la propagation dans ce lac, particulièrement sensible à la reproduction de l'espèce. Il fut rapidement convenu que des actions de communication devaient être initiées afin d'informer la population locale, voire régionale, fréquentant le lac.

Aussi, un sous-comité dédié à un volet communicationnel a-t-il été mis en place. Des dépliants bilingues ont été produits, un slogan sympathique trouvé avec l'aide d'une firme de communication spécialement embauchée pour l'occasion (les moules, c'est au resto pas dans notre eau), des affiches traduites, produites et placées aux endroits stratégiques de descentes des bateaux. Les maires de la Régie se sont mobilisés dès avril pour être présents lors du lancement de la saison de la pêche ou encore lors des fins de semaine de grand achalandage afin de remettre en



MASSAWIPPI  
Parc régional

LES  
MOULES  
C'EST AU *resto*,  
PAS DANS NOTRE  
*eau*

personne des dépliants expliquant l'importance du lavage des embarcations, et ce, après chacun des passages dans le lac. Des stations de lavage ont été ajoutées aux deux entrées principales du lac. Tous les intervenants faisaient front commun.

En parallèle, la Régie voyait à accorder une subvention significative à l'organisme Bleu Massawippi afin de contribuer financièrement à l'embauche de plongeurs dont la mission était de procéder à un inventaire de la situation et au retrait manuel, lorsque possible, des moules et leur véligère, le stade larvaire du mollusque.

L'opération réalisée dans l'urgence et la pression soutenue des médias a-t-elle été simple ? Non ! On peut cependant conclure qu'elle aura permis aux élus de la Régie de se positionner fortement et d'une façon commune sur l'importance de la préservation du lac Massawippi. L'invasion de la moule zébrée est toujours sous contrôle au lac. Des plongées de retrait de moules sont encore prévues cette année.

Aujourd'hui près de deux années plus tard, on peut dire que la rapidité d'intervention et le sérieux démontré par tous les intervenants ont permis de retarder de façon significative la reproduction du mollusque. La bataille est-elle terminée ? Bien sûr que non. Elle ne le sera probablement jamais, mais elle a conscientisé la population et les élus à l'importance de cette ressource inestimable qui nous entoure.

[En savoir plus](#)



Photo de la rivière Tomifobia. Crédit : CRE Estrie

# L'exemple de la contribution du Projet forestier Pivot dans certaines actions de conservation à Bromont



Par Mia Sarrazin de la Ville de Bromont, Vicky Bérubé de la Société de conservation du Mont Brome et Dany Senay d'ECOTIERRA

La dernière édition de la revue Estrie Zone-Verte soulignait le travail de la communauté de Bromont dans la création du Parc des Sommets, lors de la 28e édition du Gala des Prix d'excellence en environnement de la Fondation estrienne en environnement.

La mise en conservation du territoire unique de ce parc aura été consolidée par le Projet forestier Pivot, conçu par ECOTIERRA, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à augmenter le stockage de carbone dans la forêt privée québécoise grâce aux crédits carbone.



Photo de l'ancien sentier de débardage de bois dans au Parc des Sommets. Crédit : Dany Senay, ECOTIERRA

Pour se faire, la Ville de Bromont a mandaté la Société de conservation du Mont Brome (SCMB) à titre d'agrégateur de ce projet. Les démarches entre la SCMB et ECOTIERRA avaient d'ailleurs débuté dès 2017. La Société agissait alors à titre de responsable des actions de conservation sur les territoires acquis et mis à l'abri de tout développement. Au fil des ans, la SCMB et ses bénévoles tiennent un rôle de plus en plus présent dans le domaine de la conservation, assurant maintenant l'intendance des terrains sauvegardés.

La Ville de Bromont contribue au financement de la Société depuis sa création, mais une entrée d'argent supplémentaire, comme celles provenant des crédits carbone, est nécessaire pour pérenniser les actions de conservation sur le territoire !

Le Projet forestier Pivot est le premier projet groupé de crédits carbone VCS au Canada par l'entreprise sherbrookoise

ECOTIERRA et ses partenaires, la Forêt communautaire Hereford et l'Université Laval. Le cas de Bromont, comme d'autres d'ailleurs, aura servi à consolider la méthodologie du projet.

En renonçant à la récolte de bois et au déboisement avec l'acquisition des lots par la Ville de Bromont, on permet de conserver et d'augmenter le carbone en forêt, de diminuer les émissions de GES associées aux activités forestières et de tirer des revenus de la vente des crédits carbone nécessaires aux nouvelles intentions. C'est un principe de base dans les projets de crédit carbone qu'on appelle l'additionnalité, où l'on démontre que le changement d'intention est réel et que les revenus de crédits carbone sont nécessaires pour financer le projet à long terme. Les revenus envisagés de la vente de crédits carbone sont alors considérés comme une des solutions pour assurer la mise en conservation et la gestion à long terme des propriétés concernées.

Les démarches techniques se sont poursuivies et d'autres acquisitions par la Ville, toujours appuyée par la SCMB, ont été ajoutées au fil des mois. En intégrant l'outil du crédit carbone, une instance d'environ 250 hectares a finalement été créée et intégrée dans le Projet Pivot, après que plusieurs hectares non admissibles aient été exclus du projet, tels les secteurs anthropisés, les pentes fortes et les milieux humides ouverts. Le Projet forestier Pivot est officiellement enregistré sur le registre de VCS depuis mai 2021. Les inventaires forestiers ont été complétés en avril 2022 et des auditeurs externes ont visité les sites en décembre 2022, lors de la première vérification du projet.

Le crédit carbone n'est pas nécessaire dans tous les projets de conservation. Parfois, les fonds sont déjà présents pour assurer la réalisation de toutes les facettes d'un projet. De plus, le crédit carbone n'est pas pour tous les types de projets ni pour tous les types de forêts, et il implique un investissement du participant. Il peut, cependant et dans certains cas, contribuer concrètement à la réalisation d'actions de conservation, comme ce fut le cas à Bromont, et qui en fait d'ailleurs une pionnière dans le domaine au Québec.

« La Ville de Bromont et la Société de conservation du Mont Brome devraient recevoir les premiers revenus du projet autour de 2026, ce qui permettra, à terme, de réduire la con-

# L'exemple de la contribution du Projet forestier Pivot dans certaines actions de conservation à Bromont (ste)

tribution financière de la Ville de Bromont aux activités de la SCMB et de consolider les actions de conservation de cette dernière. Nous saluons le caractère innovant de ce projet à l'image de la Ville de Bromont et de ses citoyens. Un merci

tout spécial aux bénévoles de la Société de conservation du Mont Brome pour leur précieux travail », a réagi le Maire de Bromont, Louis Villeneuve.

[En savoir plus](#)



Photo du Mont Brome. Crédit : Marine Kerel

## Le Val-Saint-François se mobilise pour protéger ses milieux humides et hydriques !



Par l'équipe de la MRC du Val-Saint-François

Les 8 et 9 mars derniers, des centaines de citoyens ont participé aux soirées portes ouvertes du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) en répondant à l'appel de la MRC du Val-Saint-François. L'objectif était simple, mais ambitieux : informer près de 2 000 propriétaires de milieux humides et hydriques d'intérêt prioritaire pour le territoire du rôle qu'ils peuvent jouer pour en assurer la conservation.

La présence de milieux humides et hydriques concerne bien évidemment beaucoup plus de propriétaires en terres privées sur le territoire de la MRC. Si l'on compile l'ensemble des zones inondables, les étendues d'eau et les milieux humides, près de 20 % (25 996 ha) du territoire est dédié aux milieux humides et hydriques. Pourquoi donc avoir sollicité spécifiquement ces 2 000 propriétaires ?

D'abord, revenons un peu en arrière...

En 2017, en vertu de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, le gouvernement du Québec invitait les MRC de la province à élaborer et mettre en œuvre un Plan régional des milieux humides et hydriques. Comme la plupart des MRC, le Val-Saint-François y voit donc l'occasion de réfléchir à la conservation de son patrimoine naturel et à l'aménagement durable et structurant du territoire.

Le Val-Saint-François regorge de milieux humides. Le souhait des élus, partagé par l'équipe de professionnels en environnement et en aménagement de la MRC, était de conserver les milieux qui se distinguent sur le plan écologique et au niveau des services rendus à communauté. L'objectif ultime : atteindre la conservation d'au moins 30 % des milieux humides et hydriques sur le territoire.

Le Val-Saint-François s'associe donc, en 2020, avec les autres MRC de l'Estrie et la Ville de Sherbrooke afin d'identifier les milieux humides et hydriques d'intérêt

# Le Val-Saint-François se mobilise pour protéger ses milieux humides et hydriques ! (suite)

pour la biodiversité au niveau estrien et d'élaborer d'une méthodologie scientifique et rigoureuse de priorisation des milieux humides et hydriques de grande importance. Cette méthodologie calcule, par exemple, l'indice de rétention des eaux, du contrôle de l'érosion et de recharge de la nappe phréatique. Nous avons ensuite compilé le tout pour effectuer une sélection des milieux en tenant compte des projets de développement à venir et des problématiques vécues sur le terrain par les municipalités et les citoyens (inondations, sédimentation, etc.).

L'exercice d'élaboration du PRMHH s'est déroulé sur plus de deux ans. La MRC du Val-Saint-François a eu la fierté d'être la première en Estrie à déposer son plan auprès du gouvernement en septembre 2022 ! Cela n'aurait pas été possible sans la précieuse collaboration de tous les partenaires impliqués, dont les autres MRC de la région de l'Estrie et de la Ville de Sherbrooke.

Le PRMHH du Val-Saint-François identifie comme prioritaire à la conservation 7 342 ha de milieux humides et hydriques et 673 km de cours d'eau sur le territoire de la

MRC, soit 35,6 % de tous ces milieux situés sur des terrains privés.

En mars dernier, les deux soirées portes ouvertes pour les propriétaires concernés par le plan ont permis à l'équipe de la MRC de rencontrer plus de 500 personnes. La présence de plusieurs professionnels et de kiosques d'organismes a permis d'aiguiller les propriétaires afin de comprendre l'importance de leur milieu humide ou hydrique et obtenir des conseils sur les façons de les conserver. La MRC du Val-Saint-François tient d'ailleurs à remercier le COGESAF, Nature Cantons-de-l'Est, le Club agroenvironnemental de l'Estrie, JP Cadrin et Associés, l'Agence de mise en valeur de la forêt de l'Estrie, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, l'OBV Yamaska, Nature Avenir et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec pour leur collaboration.

De nombreuses occasions viendront au cours des prochaines années afin de sensibiliser la population sur ce sujet. [En savoir plus](#)

## Le mouvement Sherbrooke ville équitable : sensibilisation et engagement pour une consommation responsable



*Par Laurence Hamel-Marcotte, étudiante à l'École de politique appliquée de l'UdeS et stagiaire au Carrefour de solidarité internationale dans les projets d'éducation à la citoyenneté mondiale*

Depuis la pandémie, acheter local est devenu la nouvelle mode ; une vague d'encouragement envers nos producteurs locaux se fait sentir. Cependant, que faites-vous pour acheter du chocolat, des bananes, du café ou même du sucre ? Malheureusement, ce sont tous des produits que nous ne pouvons pas produire au Québec, acheter local a donc ses limites. Si vous êtes soucieux de l'environnement, du développement durable ainsi que du respect des droits des travailleurs, l'option du commerce équitable est parfaite pour vous !

Cette façon de commercer encourage les producteurs des Suds en diminuant le nombre d'intermédiaires entre eux et les acheteurs,

de ce fait même, leur permettant un meilleur revenu. Le commerce équitable débute toujours avec des coopératives de



# Le mouvement Sherbrooke ville équitable : sensibilisation et engagement pour une consommation responsable (suite)

producteurs. Dans les pays des Suds, des groupes forment des coopératives leur offrant la capacité de gérer eux-mêmes leurs ressources de façon démocratique et de réinvestir dans leur communauté. C'est en achetant des produits certifiés équitables que nous pouvons contribuer au développement des pays des Suds et éviter l'abus des grandes multinationales.



Crédit : Karine Lucic

Comment est-ce que la région participe ? Depuis 2011, la Ville de Sherbrooke est désignée « ville équitable » ! Cette désignation est chapeauté par Fairtrade Canada, qui pour l'instant n'est attribué qu'à huit villes au Québec. Pour être admissible, il faut que la ville en question soit en mesure de remplir les exigences de Fairtrade Canada, soit l'organisation d'un comité directeur qui se rencontre sur une base régulière ; la disponibilité de produits certifiés équitables sur le territoire ; des activités de sensibilisation auprès de la population ; un soutien pour les entreprises locales et finalement un engagement de la part des autorités municipales. Ce programme permet à la belle ville de contribuer à un commerce équitable et au développement d'entreprises locales soucieuses d'équité et de développement durable dans le monde.

Les membres du comité directeur du mouvement Sherbrooke ville équitable (SVE) sont l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's, le Cégep de Sherbrooke, Umano, le Bureau de l'environnement de la Ville de Sherbrooke, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRE Estrie), des citoyen.es engagé.es, et le Carrefour de solidarité internationale (CSI) qui le coordonne. Plusieurs actions sont mises en place par SVE pour encourager le commerce équitable. En effet, SVE anime des activités de sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires de la région. Ensuite, l'organisation fait une couverture médiatique des événements et initiatives équitables de la région permettant une meilleure visibilité et encourageant les entrepreneurs locaux qui

participent au mouvement. Finalement, le comité directeur est en étroite liaison avec Fairtrade Canada pour développer de nouvelles façons d'inciter la population à prendre part au mouvement.

## Octobre, le mois du commerce équitable

Faites partie du mouvement :

- en vous joignant aux diverses activités à Sherbrooke ;
- en participant aux concours afin de gagner des produits équitables ;
- en achetant des produits équitables chez votre commerçant favori.

Acheter équitable, ça fait toute la différence dans la vie des personnes productrices des Suds et pour la sauvegarde de la biodiversité de notre planète !

[Consulter la programmation](#) du mois d'octobre



Crédit : Laurence Hamel-Marcotte

Voilà un bref résumé du mouvement Sherbrooke ville équitable, pour en savoir plus ou pour vous impliquer, il existe de multiples façons. Il est possible de vous informer sur le site web de [Sherbrooke ville équitable](#), la [page Facebook](#) ou de [Fairtrade Canada](#), vous pouvez également [faire partie du comité directeur](#), consommer équitable, inciter votre lieu de travail ou votre école à obtenir la désignation équitable et, finalement, demander aux propriétaires de vos commerces préférés s'ils font partie de la grande famille du commerce équitable de Sherbrooke. Bonne consommation durable et responsable !

# Un milieu scolaire inspirant qui favorise les produits locaux et équitables



Par Véronique Poisson, directrice générale de la *Coopérative de solidarité alimentaire des Sources*

La Coopérative de solidarité alimentaire des Sources a vu le jour en 2017 à l'école secondaire de l'Escale à la suite d'une concertation du personnel, des étudiants et de la direction de l'établissement qui, d'un commun accord, avaient le désir de faire un virage santé au sein de l'offre alimentaire. De plus, cette ligne de pensée s'arrime à tous points de vue avec le projet éducatif et les saines habitudes de vie déjà en place. La mission de la Coopérative est d'offrir des repas à tous les élèves du territoire de façon égalitaire. Ceux-ci doivent être issus majoritairement de produits locaux de la MRC des Sources, de l'Estrie ou du Québec.



De par sa mission et son système coopératif, la Coop apporte à la communauté étudiante des valeurs reliées directement au développement durable.

De par l'achat local, les élèves ainsi que le personnel scolaire sont au fait des diminutions des gaz à effets de serre qui sont amoindris grâce à la réduction de la distance parcourue par les aliments qu'ils consomment.

Dans le même ordre d'idées, un jardin pédagogique a vu le jour sur le terrain de l'école en 2019, certains groupes d'élèves ont eu la chance de participer à son élaboration du début à la fin. Depuis ce temps, chaque printemps certains ont la tâche de partir des semis en prévision de l'été et de ce qu'ils aimeraient retrouver dans le comptoir à salade de la cafétéria ! Étant donné que nous vivons dans un pays nordique, le conseil d'administration ainsi que des élèves ciblés ont participé à un remue-méninges afin de trouver une alternative pendant la période hivernale. L'idée de faire l'achat d'une serre intérieure et maximiser les produits consommés et cultivés à l'échelle humaine fut unanime.

Nous avons donc fait l'achat d'une serre Vireo, un produit québécois conçu pour être utilisé dans les écoles. Cette unité est mobile, hydroponique et vient avec une trousse pédagogique pour les enseignants. De plus un accompagnement par une

plateforme numérique explique chacune des étapes pour la réussite du jardin. Depuis l'arrivée de la serre Vireo, la Coop a constaté une diminution considérable de ses achats en légumes à l'étranger pendant la saison hivernale, un pas de plus dans la diminution des gaz à effets de serre.



Par la suite, la Coopérative en collaboration avec l'école secondaire l'Escale, a décidé de faire les démarches afin de devenir école certifiée équitable. À l'aide du Carrefour de solidarité international (CSI), nous avons procédé aux différentes étapes afin d'y parvenir. Des produits certifiés équitables tels que du chocolat, du chocolat chaud et des mangues séchées ont été sélectionnés et sont en vente à la Coopérative. Un comité équitable a été formé et une classe entrepreneuriale a pris en charge la mise en sachets ainsi que le choix d'emballages pour les produits achetés en vrac. Le CSI est venu offrir des ateliers significatifs sur le commerce équitable avec plusieurs groupes-classes de l'école. La classe entrepreneuriale a soumis son projet au défi [OSEntreprendre 2023](#) et a été lauréats au niveau local et régional !

En terminant, nous sommes dans l'attente d'une réponse pour être certifiée école équitable, ce qui est, à ce stade, une simple formalité. Nous serons la première école secondaire en région à avoir la certification, toute une fierté ! [En savoir plus](#)



Crédit photos : Coopérative de solidarité alimentaire des Sources

# L'Université Bishop's devient un campus équitable



Par Erik Morrison, étudiant en 3e année de commerce, marketing et entrepreneuriat à l'Université Bishop's

Le 9 novembre 2022, l'Université Bishop's a reçu la désignation officielle de commerce équitable pour devenir le 43e campus équitable du Canada. Ce mouvement faisait partie des actions entreprises dans le cadre du plan de développement durable 2020 - 2024 de l'Université Bishop's. Ce plan d'action comporte de nombreux objectifs différents pour devenir un campus plus durable.

Le processus pour devenir un campus équitable a pris environ un an. Un comité directeur a été formé par le personnel, les directeurs, les étudiants et les professeurs. Lors de réunions fréquentes, ils ont discuté des étapes nécessaires pour obtenir une désignation. Bon nombre des changements qu'ils ont dû apporter concernaient le service alimentaire de Bishop's.

La principale alliée que nous avions était Deborah Langford, directrice des services auxiliaires à l'Université Bishop's. Madame Langford est la personne responsable du contrat avec les fournisseurs de services alimentaires sur le campus, comme Sodexo. Avec son aide et des discussions avec les managers de Sodexo, l'équipe a atteint le point où tout le café servi sur le campus est désormais équitable.

Une autre exigence de la désignation était qu'à chaque point de service où du chocolat et du thé sont vendus sur le campus, il devait y avoir des options de commerce équitable disponibles à l'achat. Pour le chocolat, il y en a un minimum et pour le thé, il y en a un minimum de trois. Bishop's dépasse cela dans tous les points de vente, comme Doolittle's Co-op et Sodexo.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi cela importait aux étudiants, Danielle Storey, l'une des étudiantes stagiaires en développement durable, a déclaré : « *Je pense que c'est important parce que cela favorise la durabilité sur le campus et cela encourage également les petites fermes biologiques à produire à un niveau moins corporatif.* »

L'un des défis pour devenir un campus certifié équitable était de trouver des fournisseurs qui s'intègrent au système d'approvisionnement de Sodexo et s'adaptent au fonctionnement de leur système d'approvisionnement logistique. Étant donné que le café sur le campus provient d'un torréfacteur local, Faro, le processus impliquait que Sodexo approuve Faro en tant que fournisseur de Bishop's.



D'un point de vue économique, cette nouvelle appellation de commerce équitable a un impact positif sur les agriculteurs. Il est normal dans notre société de ne pas bien comprendre la valeur de la nourriture. La barre de chocolat à bas prix que vous pouvez acheter à la plupart des caisses peut être un bon prix, mais cela ne tient pas compte des coûts non économiques des ressources humaines, des ressources naturelles, du transport et d'autres facteurs.

Laurence Williams, conseillère en développement durable à l'Université Bishop's, mentionne à quel point « *les gens sont habitués à acheter des aliments bon marché et industrialisés. En tant que société, nous avons perdu le concept de ce que vaut la nourriture. Les changements de prix pour offrir une tasse de café FairTrade représentent un très faible surcoût pour le consommateur ici en Amérique du Nord. Cependant, cette petite augmentation fait une grande différence pour les producteurs de café, généralement situés dans le Sud. En tant que consommateurs, nous avons la responsabilité d'utiliser notre pouvoir d'achat pour encourager des décisions plus durables partout où nous le pouvons.* »

[En savoir plus](#)



Crédit : Erik Morrison

# Le commerce équitable, une source d'inspiration pour nos producteurs locaux



Par Christian Guiollot, fondateur et co-propriétaire *Umano commerce équitable*

Umano et le comité Sherbrooke Ville Équitable (SVE) ont organisé en mars 2023 un panel dans lequel nous\* cherchions à présenter les impacts positifs du commerce équitable, non seulement outre-mer, mais aussi localement.

Crédit : *Éric Lajeunesse*

Lors du panel, un participant a posé la question de la distinction entre le commerce équitable et une entreprise équitable. Cela m'a rappelé un regroupement d'une centaine d'entreprises, au début des années 2000 en France, dont j'étais membre, et qui avait pour mission de mettre en valeur les PME appliquant et garantissant une pratique de commerce équitable, sans distinction géographique.

Je propose de revenir sur cet enjeu d'un commerce équitable « universel » qui commence à être discuté ici au Québec.

Rappelons en préambule que la fixation d'un prix équitable, à l'inverse du prix du marché, a l'obligation d'intégrer au moins une partie des coûts sociaux et environnementaux liés à la chaîne d'approvisionnement. C'est ce que nous mettons en pratique par le mécanisme du prix et de la prime Fairtrade, par des produits issus d'une agriculture respectueuse de la Terre et du vivant, par des politiques internes de réduction des déchets et de décarbonation de nos activités, par l'intégration dans un réseau d'acteurs socio-économiques qui partagent notre vision.



\*Souleymane Konaté, directeur de la Coopake (Burkina Faso), Christelle Lefèvre, conseillère municipale à Ville de Sherbrooke, Alexandra Bruneau-Arès, conseillère à Entreprendre Sherbrooke, Christian Guiollot, fondateur de Umano. Crédit : *Alexis Leblanc-Isabelle*

## Des impacts positifs ici qui pourraient être démultipliés par un commerce local et équitable

Les produits de la coopérative importés par Umano approvisionnent plusieurs commerces et entreprises de transforma-

tion à Sherbrooke et dans toute la province. Le beurre de karité, les noix de cajou, la mangue et l'hibiscus sont des ingrédients essentiels à la fabrication de savons, lotions, tartinades, breuvages et autres produits confectionnés par des entreprises d'ici. Le local et l'international sont donc liés.

Umano, la Coopake, la Savonnerie des Diligences, Logan petit lot, le Silo épicerie bio-vrac, ont plusieurs points en commun. Ce qui rapproche ces entreprises c'est qu'elles ont toutes un ancrage fort et un impact socio-économique positif dans leur communauté.

Des dizaines d'emplois, tant au Burkina Faso qu'ici, sont possibles grâce à cet échange commercial. Chacune a ses défis, mais les petits producteurs maraîchers, éleveurs et transformateurs artisanaux peinent à vivre décemment de leur travail. Et cette réalité est vraie au Québec autant qu'en Amérique du Sud ou en Afrique.

Depuis quelques années les politiques publiques en matière d'alimentation et de commerce misent sur l'achat local. Si l'objectif est d'accroître la souveraineté alimentaire et d'aider à une meilleure répartition des profits issus de l'agroalimentaire, c'est formidable ! Mais n'oublions pas qu'une bonne partie des ingrédients intégrés dans nos produits d'ici sont issus d'ailleurs.

Le commerce équitable est fondé sur des principes établis par des comités multipartites internationaux, contrôlé par des instances indépendantes. Plutôt que de focaliser sur un commerce local aux contours encore peu définis, ne serait-il pas plus pertinent de mettre en lumière les réseaux d'économie sociale et solidaire, porteurs de sens, même s'ils sont constitués d'acteurs disséminés sur la planète ? Parce qu'en fin de compte, même si le nombre de kilomètres parcouru par une tomate est un critère important, il ne définit pas à lui seul la valeur éthique et écoresponsable du fruit.

Et surtout, le commerce équitable dont les règles sont connues et appliquées pour le café, le cacao ou les bananes pourrait être appliqué aussi pour les céréales, légumineuses ou autres produits des fermes du Québec. De tels produits, estampillés commerce équitable sont déjà présents dans divers pays européens.

Réciproquement, plusieurs pays d'Afrique développent des stratégies visant à leur autonomie alimentaire par la production et la mise en marché locale et régionale de substituts aux aliments importés et par la transformation locale de ressources destinées à l'exportation comme le chocolat.

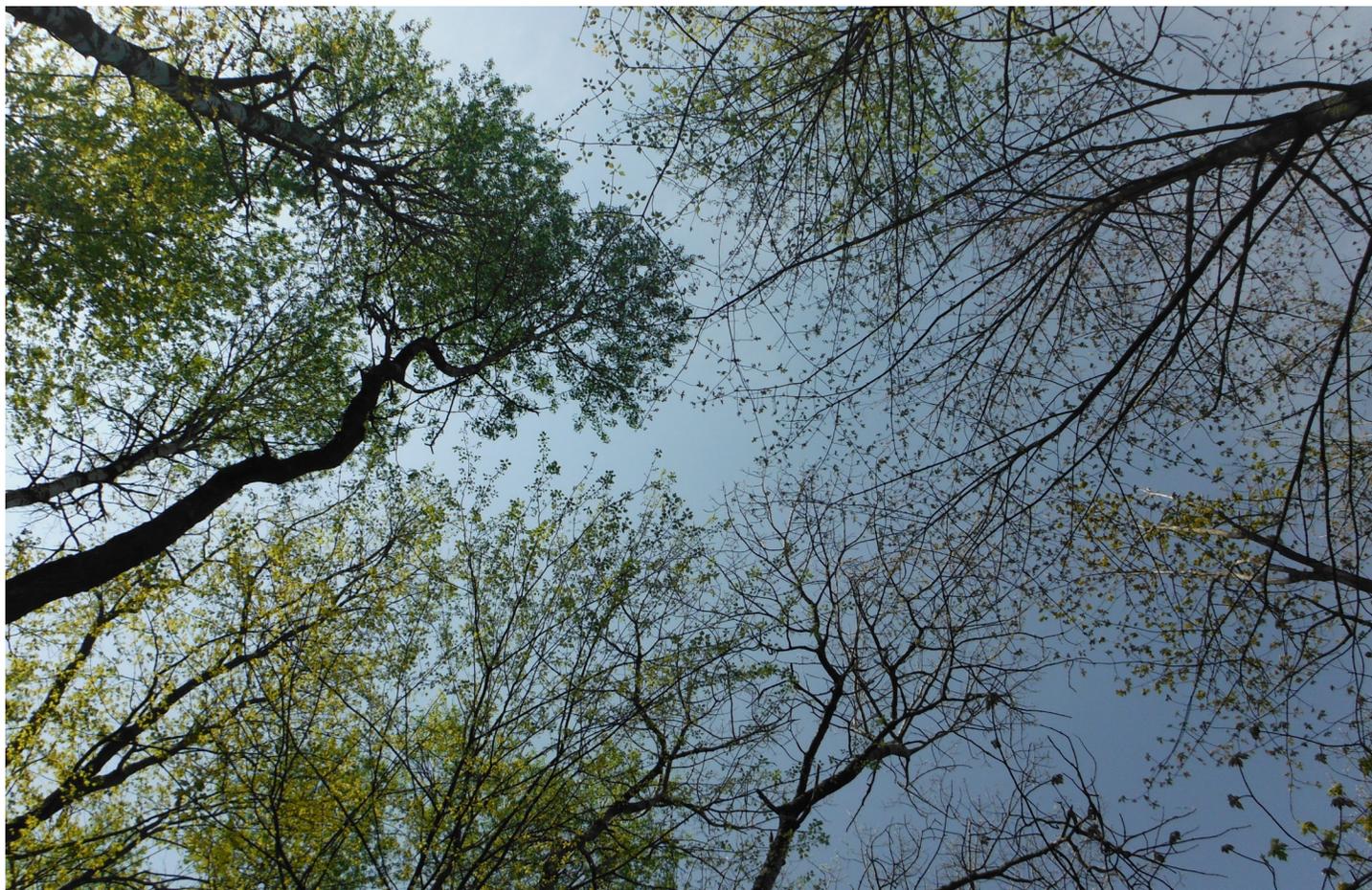
# Le commerce équitable, une source d'inspiration pour nos producteurs locaux (suite)

Nous constatons qu'il y a, au Burkina Faso comme au Québec, une volonté et des efforts pour accentuer l'autonomie et la souveraineté alimentaire par la promotion de l'achat local. Alors, tant pour apporter plus de preuves d'écoresponsabilité à l'achat local que pour garantir les produits destinés au marché international, le commerce équitable est un outil adapté pour celles et ceux qui participent à une économie solidaire, juste et durable.

[En savoir plus](#)



*Atelier de transformation et de valorisation de produits locaux au Burkina et au Cameroun. Crédit : Christian Guiollot*



*Marais Réal-D. Carboneau. Crédit : CRE Estrie*

# 10 000 arbres et arbustes pour restaurer et connecter les milieux naturels de la Haute-Yamaska



Par Maïli D. Hamelin, biologiste et coordonnatrice en restauration des milieux naturels à la **Fondation SÉTHY**

La Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY) œuvre dans le domaine de la conservation et de la restauration des milieux naturels depuis plusieurs années. L'organisme a d'ailleurs célébré son 15<sup>e</sup> anniversaire le 9 février dernier lors d'un événement qui rassemblait un grand nombre d'acteurs du milieu ainsi que plusieurs propriétaires privés ayant pris part à des projets de conservation volontaire menés par la Fondation.

Porteuse d'une multitude de projets, la Fondation SÉTHY a lancé en 2021 le projet *10 000 arbres pour la Haute-Yamaska* en réponse aux défis que soulèvent les changements climatiques et la perte de biodiversité.



Membres de l'équipe de la Fondation SÉTHY au site de plantation du parc Terry-Fox, octobre 2022. Crédit : Bernard Valiquette

Ce projet mobilisateur, qui lui a permis de remporter une bourse au programme GEST de la Fondation estrienne en environnement, a pour objectif principal de planter 10 000 arbres et arbustes sur un horizon de 5 ans dans des endroits qui sont bénéfiques, tant au niveau écologique que social. En effet, tant les corridors écologiques, bandes riveraines et haies brise-vent que les îlots de chaleurs et bordures de stationnement ont été ciblés par la Fondation SÉTHY pour réaliser ses activités de plantation. Les premiers permettent de renforcer la connectivité écologique, lutter contre l'érosion des berges et améliorer la qualité de l'eau, alors que les seconds contribuent à la lutte contre les effets des changements climatiques et à l'embellissement du paysage naturel de la région.

En plus des objectifs de plantations, le projet *10 000 arbres pour la Haute-Yamaska* a aussi une visée éducative et communautaire. De fait, les activités de plantation organisées sont, pour la plupart d'entre elles, réalisées avec l'aide de nombreux bénévoles et élèves du primaire et du secondaire. De plus,

elles sont également accompagnées d'un atelier de sensibilisation portant sur la restauration des milieux naturels et les enjeux environnementaux auxquels elles répondent.



Nolann Chaumont, coordonnateur en restauration des milieux naturels en 2020-2022, expliquant aux élèves de l'école Saint-Bernard comment planter un arbre, mai 2022. Crédit : Joaquin Riesgo

Grâce à la bourse GEST et à ses nombreux [partenaires locaux](#), la Fondation SÉTHY a réalisé deux activités de plantation lors de la première année du projet et sept activités en 2022.

Celles-ci ont eu lieu chez deux producteurs agricoles, dans deux parcs, soit les Boisés Miner et le parc Terry Fox, ainsi que sur trois lots appartenant à *GFL Environmental inc.*, tous situés dans la Ville de Granby. Les objectifs de ces activités étaient variés, notamment l'amélioration de bandes riveraines en milieu agricole, la restauration d'un milieu naturel envahi par les nerpruns bourdaine et cathartique et la revégétalisation de certains secteurs.

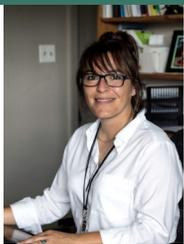
Au total, 3240 arbres et arbustes ont été plantés dans le cadre du projet avec l'aide d'une trentaine de bénévoles et de quelques centaines d'élèves issus de quatre écoles situées à Granby.

Les efforts de verdissement et de restauration des milieux naturels de la Fondation SÉTHY se poursuivront évidemment en 2023. Jusqu'à présent, six activités de plantations sont déjà planifiées pour le mois de mai !

En plus de la continuation des projets de plantations entamés dans la Ville de Granby, de nouveaux projets verront le jour dans d'autres municipalités de la MRC Haute-Yamaska, notamment à Saint-Alphonse-de-Granby.

[En savoir plus](#)

# Portrait de membre entreprise



## De matière à réflexion : le bois traité

Par Mohika Tremblay, vice-présidente et directrice générale chez Tred'si inc.

Pionnier de la récupération de bois traités, Tred'si offre aux utilisateurs de bois traités une solution globale de disposition ainsi qu'une alternative d'utilisation de produits de bois recyclés. Poteaux d'utilité publique, glissières de sécurité, dormants de chemin de fer, tous les bois traités trouvent chez Tred'si une seconde vocation, sans exception.

### Le bois traité, c'est quoi au juste ?

Le bois traité est celui qui a été imprégné d'agents de préservation chimiques pour le protéger des insectes et de la carie. Essentiellement, les agents de préservation visés agissent comme pesticides, rendant le bois résistant aux assauts des insectes et des microorganismes. Bien que cela puisse paraître curieux dans un contexte de protection de l'environnement et de la biodiversité, le traitement du bois demeure respectueux des objectifs de développement durable. Nos stocks de matière ligneuse étant toujours de plus en plus précieux, le fait d'augmenter la durée de vie utile du matériau réduit la pression exercée sur la ressource forestière, répondant ainsi au besoin de gestion rationnelle et modérée des ressources naturelles.

### Un enjeu peu connu

La gestion des bois traités a ses particularités, et ce tout au long de son cycle de vie. En effet, les principaux enjeux sont liés aux produits chimiques utilisés qui contiennent, selon leur nature, des contaminants hautement toxiques tels que les métaux lourds et les hydrocarbures pétroliers. Bref, des cocktails dérangeants pour les écosystèmes. Avec le caractère lixiviable des contaminants viennent les risques de compromission des eaux, des sols et... de la chaîne alimentaire. En effet, au contact de l'eau de pluie ou de ruissellement avec le bois traité, les contaminants peuvent migrer, s'accumuler et atteindre d'importantes concentrations, jusqu'à en devenir écotoxiques. Ce sont donc des risques bien réels.

### Une fin qui justifie les moyens

Encadrée par la *Loi sur la Qualité de l'Environnement*, les *Lignes directrices de gestion du bois traité* et la *Politique de gestion des matières résiduelles*, la gestion des bois traités retient particulièrement l'attention lorsqu'ils arrivent en fin de vie utile, et bon nombre d'acteurs improvisent malgré toutes les précautions requises. C'est dans un tel contexte qu'un plan d'ensemble provincial touchant la production, l'utilisation et la fin de vie des matériaux de bois traité doit être mis en place,

puisque la seule présence de ces encadrements demeure nettement insuffisante pour assurer la santé et la sécurité de notre environnement. D'autant que l'inaction contribue au développement de mauvais plis, favorise la concurrence déloyale dans un secteur prioritaire, et nuit considérablement à l'essor de l'industrie de la gestion des matières résiduelles. Une gestion appropriée des enjeux s'impose afin de répondre aux impératifs de protection de l'environnement et de la santé humaine.

### Un retour pour le futur

Tred'si assure la gestion saine et sécuritaire des matériaux de bois traité depuis plus de 25 ans. Pour l'entreprise, la gestion des bois traités rebutés n'a plus de secret. Au service de l'environnement et des ressources, c'est avec une vision structurante que l'entreprise soutient les utilisateurs de bois traité en leur offrant des solutions globales simples et conformes.

Fort de son expérience, Tred'si se fait partenaire des utilisateurs de bois traités de tous les horizons. De l'entreposage à la disposition, en passant par la récupération et le recyclage, les connaissances de l'entreprise permettent l'application de méthodes de gestion appropriées, c'est-à-dire qui tiennent compte des différentes réalités, assurent une logistique opérationnelle efficace et complète, de même qu'un cycle de vie optimisé. Quant à lui, le savoir-faire développé au fil du temps profite d'une vision alliant impératifs économiques et environnementaux.

Tred'si est fière de participer à la mise en place d'un environnement bâti résilient, de même que de contribuer aux efforts collectifs de durabilité. [En savoir plus](#)



Crédit : William François Tremblay

# Portrait de membre citoyenne



## Aider la biodiversité, une photo à la fois

Par Coralie Beaumont, membre citoyenne du CRE Estrie et candidate au doctorat en droit

La prochaine fois que vous allez vous promener, n'oubliez pas de prendre votre téléphone intelligent ! Voilà bien un conseil contre-intuitif, n'est-ce pas ? Pourtant, cela peut donner un bon coup de pouce aux chercheurs qui veulent protéger la biodiversité...

Pour protéger au mieux la nature, encore faut-il la connaître. Quelles sont les espèces en voie d'extinction ? Où se trouvent les milieux humides ? Comment se réparent des écosystèmes dégradés ? Ces informations sont très importantes pour prendre de bonnes décisions de restauration et de conservation de la biodiversité. Eh oui, comment peut-on mettre en place une bonne démarche de protection d'une espèce... si on ne sait même pas à quel endroit elle se trouve, et à quel moment ?

Le manque de données sur la biodiversité est donc un enjeu majeur pour sa protection. Évidemment, il est impossible d'obtenir ces données en envoyant un ou une experte faire des observations dans tous les milieux naturels de la planète – y compris votre jardin – à différentes heures et mois de l'année. Alors, c'est là que vous et votre téléphone intelligent entrez en jeu... même depuis votre jardin.

### Devenir un naturaliste en herbe

Il existe plusieurs applis pour téléphone intelligent de « science citoyenne » qui permettent de prendre des photos d'espèces croisées sur son chemin. Connaissez-vous, par exemple, [Mission Monarque](#) d'Espace pour la Vie pour le suivi des papillons Monarque, [carapace.ca](#) qui recherche les tortues ou [eBird](#) qui s'intéresse aux amis ailés ?

En particulier, prenons l'exemple [d'iNaturalist](#), cette appli généraliste qui s'intéresse à tout le monde du vivant. La démarche est simple : d'abord, vous prenez une photo d'une espèce croisée sur votre chemin, comme une libellule ou une fleur, et vous l'ajoutez dans l'appli iNaturalist. Ensuite, vos photos seront analysées et validées par des naturalistes d'expérience pour enrichir la base de données iNaturalist. Vos photos permettront ainsi de savoir à quel endroit se trouvait cette espèce et à quel moment. Ces données pourront être utilisées par les chercheurs, pour leur permettre de mieux comprendre la biodiversité, les changements qui l'affectent et rechercher des mesures efficaces pour la protéger.

D'ailleurs, le nouveau [portail](#) de [Biodiversité Québec](#) intègre justement les données citoyennes d'iNaturalist : vos données peuvent donc servir à bâtir ce grand portrait de la biodiversité

au Québec ! En effet, l'objectif de ce site est de devenir une boussole de la biodiversité québécoise afin de permettre à la population - y compris les décideurs publics, les journalistes et les gestionnaires de territoire - de s'y retrouver dans le vaste enjeu de la biodiversité, surtout avec les changements climatiques qui vont la bouleverser. S'y retrouvent aussi les observations provenant du Réseau de suivi de la biodiversité du Québec débuté en 2016 par le gouvernement du Québec. Bref, tout le monde met la main à la patte pour la biodiversité !

### Des impacts positifs concrets

La base de données d'iNaturalist accepte toutes les observations : des plantes, des champignons, des fourmis... et même des carcasses d'animaux morts ! Eh oui, la Fiducie foncière de la vallée Ruitter et Corridor appalachien ont lancé le projet [Stop Carcasses !](#) en 2017 afin que les citoyennes et citoyens transmettent des photos des animaux (morts ou vivants) le long des routes des Cantons-de-l'Est. Comme l'explique l'organisme de conservation Corridor appalachien, « *les données compilées dans ce projet seront utilisées pour analyser les sites de passage des espèces animales et pour permettre un meilleur aménagement des routes et chemins de la région.* »

Alors, prêt à rejoindre la grande aventure du suivi de la biodiversité au Québec ?



Crédit : CRE Estrie

# Bienvenue à nos nouveaux membres

## Nous sommes le réseau des acteurs en environnement de la région

En devenant membre du CRE Estrie, vous joignez votre voix à celle des acteurs qui agissent pour la protection de l'environnement et du développement durable en Estrie.

Le CRE Estrie travaille avec des organismes, des entreprises privées, des institutions, des réseaux, des instances gouvernementales et municipales et des citoyens afin d'améliorer la performance environnementale de notre région.

Prenez note que le CRE Estrie a changé ses bureaux! Vous pourrez nous retrouver dans les bureaux 200 du premier étage, 165 rue Moore, Sherbrooke.

## Nos principaux créneaux d'action

- \* La réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition énergétique
- \* Le transport durable et l'aménagement du territoire
- \* La gestion des matières résiduelles
- \* La protection des milieux naturels
- \* La gestion environnementale et le développement durable des collectivités

## Avantages d'être membre

- Vous êtes branchés sur l'actualité environnementale de la région ;
- Vous bénéficiez de notre support et de notre expertise pour démarrer ou faire rayonner vos projets environnementaux ;
- Vous recevez notre revue d'information environnementale « Estrie Zone Verte » et vous pouvez y contribuer par un article ou une annonce ;
- Vous faites entendre votre voix et opinion en joignant le conseil d'administration et nos comités de travail thématiques ;
- Vous obtenez les rabais « membres » sur nos activités ;
- Vous êtes invités aux activités ainsi qu'à l'Assemblée générale annuelle ;
- Vous êtes associé à une organisation qui prône la protection de l'environnement par la collaboration ;
- Vous nous soutenez dans la réalisation de notre mission.

## Trois catégories de membres s'offrent à vous

- \* **Citoyen** : vous ne payez qu'une fois **25 \$** pour être **membre à vie**
- \* **Membre Engagé** : **50 \$** (entreprises, associations, OBNL, municipalités)
- \* **Membre Grand Partenaire** : **500 \$**

## DEVENIR MEMBRE

Prenez connaissance des avantages associés à chaque catégorie!



Conseil régional  
de l'*environnement*  
de l'Estrie

